



**Procès-verbal** de la réunion du conseil  
d'établissement (**CÉ**)  
tenue le **7 février 2024, à 18h30**  
au salon du personnel de l'école

**Participants à la séance du 7 février 2023**

**Présences**

<b>Beauchamp, Marie-Pier</b>	parent
<b>L'Écuyer, Louis-Philippe</b>	parent
<b>Dufresne, Livia</b>	parent
<b>Lajeunesse, Annie</b>	parent
<b>Miqueu, Christine</b>	Parent substitut
<b>Houle, Jessica</b>	personnel enseignant
<b>Nappert, Marie-Soleil</b>	personnel enseignant
<b>Gagnon, Francis</b>	personnel enseignant
<b>Eburne, Mélyna</b>	personnel enseignant
<b>Girouard, Karine</b>	personnel de soutien
<b>Laverdure, Tanya</b>	service de garde
<b>Bélanger, Claude</b>	membre de la communauté
<b>Séguin, Émilie</b>	directrice
<b>Larente, Marie-Émilie</b>	secrétaire d'assemblée

**Absences**

**Gvero Aleksandra, Lafortune Serge**

**Présences et quorum**

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h33.

**1. Préliminaires**

Mme Émilie Séguin informe les membres du CÉ que, pour l'instant, elle ne pense pas devoir ajouter de rencontres du CÉ afin de remplacer la rencontre qui aurait dû avoir lieu pendant la grève. Cependant, il se pourrait qu'une rencontre additionnelle devienne nécessaire. Si tel est le cas, elle communiquera avec le CÉ par courriel.

**1.1 Période d'intervention du public**

Aucune intervention du public.

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Ajout de deux points au varia :

- Sécurité des élèves sur la rue Guadeloupe

- Service de traiteur « Cantine pour tous »

**C.É. 2023-2024-23**

Mme Louis-Philippe L'Écuyer propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Mme Karine Girouard.

**Adoptée**

### 1.3 Panier du CÉ

Aucune correspondance reçue au panier du CÉ.

### 1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Les membres qui étaient présents à la rencontre du 1<sup>er</sup> novembre 2023 sont invités à prendre la parole s'ils souhaitent faire des modifications ou des commentaires.

**C.É. 2023-2024-24**

Mme Mélyna Eburne propose l'adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> novembre 2023 tel que présenté, appuyée par Mme Livia Dufresne.

**Adoptée**

### 1.5 Suivis au procès-verbal du 1<sup>er</sup> novembre 2023

- La date provisoire du 2 mai pour les célébrations du 65<sup>e</sup> anniversaire de l'école doit être remise au 7 juin 2024. Cette fête sera organisée par l'OPP.
- Le service de traiteur « Cantine pour tous » a débuté le 15 janvier 2024. C'est un nouveau service et nous sommes en train de nous ajuster. Il y a très peu de demandes pour le moment. Voici quelques commentaires qui ont été soulevés par les parents :
  - Il y a peu de rotation au niveau des choix de repas, par exemple, si on commande toujours la même journée, ce sont toujours les mêmes repas.
  - Le manque de qualité des fruits a été mentionné.
  - Tous les aliments se retrouvent mélangés dans le même plat, ce qui ne plaît pas toujours aux élèves.
  - Les avis sont partagés à savoir si les élèves aiment ou non les repas.
  - Il n'y a pas de « vrais » desserts.

## 2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

### 2.1 Grilles-matières

Mme Émilie Séguin présente la grille-matières pour 2023-2024. Cette grille présente les matières enseignées ainsi que le nombre d'heures attribuées à chaque matière pour tous les niveaux, du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année. La grille ne change pas cette année; c'est statu quo par rapport à 2022-2023.

Il a été confirmé que nous aurons des classes d'accueil à l'école l'an prochain. Il y aura également 8 classes de préscolaire. Nous avons actuellement 26 groupes prévus sur un total de 30

locaux qui peuvent accueillir des classes. Lorsque nous aurons la confirmation officielle au niveau des groupes, il sera nécessaire de réapprouver la grille-matière pour les classes d'accueil qui ne sont pas incluses actuellement.

#### **C.É. 2023-2024-25**

Mme Livia Dufresne propose d'accepter la grille-matière 2023-2024 telle que présentée, appuyée par Mme. Tanya Laverdure.

**Approuvée**

### **2.2 Nouveau logo et chandails de l'école**

Mme Émilie Séguin présente le nouveau logo de l'école. Il a été créé par Michèle Pilon, enseignante en 6<sup>e</sup> année. Il est en noir et blanc et il sera imprimé sur les nouveaux chandails de l'école.

Mme Émilie Séguin demande l'approbation du CÉ afin d'acheter un chandail avec le nouveau logo pour chaque élève de l'école. Ceci joue un rôle important au niveau du sens d'appartenance des élèves envers l'école. Tous les vendredis, les élèves et le personnel sont encouragés à porter leur chandail.

L'idée de ramener des chandails qui sont rendus trop petits afin de les offrir à d'autres élèves a été soulevée et elle sera incluse dans l'Info-Parc.

#### **C.É. 2023-2024-26**

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose d'approuver les dépenses concernant les chandails, appuyé par M. Olivier D'Amour.

**Approuvée**

### **2.3 Rapport annuel du CSSPO**

Mme Émilie enverra le rapport annuel du CSSPO à tous les membres du CÉ. Elle demande de prendre le temps de le regarder.

Elle relancera ensuite les membres du CÉ par courriel, dans environ deux semaines, afin d'obtenir leur approbation par voie électronique.

### **2.4 Sorties**

Habituellement, Mme Émilie présente en début d'année les sorties prévues pour l'année mais, en raison des moyens de pression, ces sorties avaient été boycottées. Vu que les moyens de pression sont terminés, certains enseignants ont choisi de mettre des sorties à l'horaire. Elle procède donc maintenant à leur approbation.

Voici les sorties prévues :

- Élèves du 2<sup>e</sup> cycle - sortie au Musée de l'histoire.
- Élèves de 2<sup>e</sup> année - sortie au Flying Squirell (parc de trampoline), sortie au cinéma Sarcité ainsi que faire venir une arcade mobile.

Un volet pédagogique sera rattaché aux sorties proposées.

**C.É. 2023-2024-27**

Mme Livia Dufresne propose d'approuver les sorties présentées, appuyée par M. Louis-Philippe L'Écuyer.

**Approuvée**

**2.5 Aucun service de garde pendant la semaine de relâche**

Mme Émilie Séguin a envoyé un courriel afin d'informer les membres du CÉ qu'il n'y aurait pas de service de garde pendant la semaine de relâche. Très peu d'intérêt avait été manifesté de la part des parents (29 élèves). Ce nombre est insuffisant pour permettre l'ouverture.

**C.É. 2023-2024-28**

Mme Karine Girouard propose d'approuver la décision de ne pas offrir de service de garde à la relâche, appuyée par M. Olivier D'Amour.

**Approuvée**

**2.6 Mise en place du parascolaire**

Mme Émilie Séguin mentionne que les activités parascolaires sont maintenant offertes au prix de 30\$ par élève. Elles sont chapeautées par l'organisme à but non-lucratif Dimension sportive. Le parent paie 50% du prix (le 30\$ chargé aux parents), l'école paie 25% et Dimension sportive paie 25%.

Il y a une politique selon laquelle les difficultés au niveau du comportement ne sont pas tolérées lors des activités parascolaires. À la suite de deux avis, l'élève est retiré du cours et les parents sont remboursés.

**C.É. 2023-2024-29**

Mme Mélyna Eburne propose d'approuver l'offre parascolaire telle que déployée, appuyée par M. Oliver D'Amour.

**Approuvée**

**2.7 Déjeuner crêpes**

Le déjeuner crêpes qui était prévu pour Noël est remis au mercredi 14 février pour la Saint-Valentin. Deux crêpes et un breuvage seront offerts à tous les élèves de l'école.

Mme Émilie souhaite faire approuver les dépenses liées à ce déjeuner.

**C.É. 2023-2024-30**

Mme Karine Girouard propose d'approuver les dépenses pour le déjeuner crêpes, appuyée par Mme Annie Lajeunesse.

**Approuvée**

### **3. Points de discussion ou d'information**

#### **3.1 Fonds à destination spéciale**

Mme Émilie Séguin présente le solde actuel ainsi que les entrées et sorties d'argent dans le Fonds à destination spéciale. Les entrées sont générées par la pizza et les dépenses actuelles consistent en la pizza, les chandails à l'effigie de l'école offert à tous et le déjeuner crêpes.

#### **3.2 Ajout de la ringuette**

La ringuette pour les filles sera de retour cette année. Cette activité sera de nouveau animée par Mme Cassandra Eburne qui l'a fait l'an dernier.

#### **3.4 Plan de rattrapage**

Mme Émilie présente les moyens mis en place à l'école dans le cadre du plan de rattrapage exigé par le Ministère, à la suite de la grève qui a eu lieu en novembre et décembre.

Voici les principales mesures mises en place :

- Offre de tutorat à des élèves ciblés.
- Camp linguistique visant les élèves qui parlent peu français à la maison.
- Aide en classe durant quelques périodes sur 10 jours à tous les niveaux (ajout d'une aide en classe qui permet aux enseignantes de faire du travail ciblé auprès de certains élèves en petits groupes).
- Parc en action (Projet Dynamo cerveau) qui sera mis en place à tous les niveaux.

#### **3.5 Présentation des mesures décentralisées**

Mme Émilie Séguin présente les prévisions budgétaires pour les achats et les projets pour l'année. Elle détaille les différentes enveloppes budgétaires dont l'école dispose ainsi que les dépenses qui y sont associées.

Elle présente ensuite les prévisions budgétaires pour le soutien et les libérations. On parle ici surtout de dépenses liées au personnel scolaire en appui à la réussite des élèves ainsi que les libérations (emploi de suppléant lorsque les enseignants ont des rencontres, des études de cas pour des élèves, etc.).

Les prévisions sont établies en mai. La confirmation des budgets a lieu peu après le 30 septembre, jour où a lieu la prise de présence officielle, ce qui confirme le nombre exact d'élèves à l'école.

#### **3.6 Projet éducatif**

La rédaction du projet éducatif est avancée : les objectifs et les cibles sont établis. Mme Émilie Séguin présente les objectifs du projet éducatif. L'approbation formelle du Projet éducatif par les membres du CÉ aura lieu à la rencontre d'avril.

### **3.7 Info-agrandissement**

Les travaux sont terminés. Le tour du chantier a été fait et nous sommes au stade de régler les déficiences. Nous attendons présentement l'approbation officielle de l'architecte. Les délais sont respectés. Une fois l'approbation obtenue, tous les locaux seront accessibles et pourront accueillir les élèves et le personnel.

Le vieux gymnase rénové servira dès l'an prochain pour le service de garde. Pour le reste de l'année, le plan est d'installer des tables mobiles pour les dîners afin d'accueillir les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Ils vivront ainsi une transition vers le secondaire.

D'ici la fin de l'année, de nouveaux casiers seront installés au 1er étage.

Mme Émilie Séguin indique que les travaux se sont bien déroulés dans l'ensemble. Elle avait fait la demande d'avoir un membre du CSSPO en appui. Il était présent environ 2 jours par semaine. Cela a beaucoup aidé dans la gestion des travaux et cela lui a permis de se concentrer sur les dossiers touchant la réussite des élèves.

L'idée a été soulevée lors du CÉ de créer des chemins de gravier afin de délimiter le passage des élèves vers les deux sorties qui donnent sur la cour, celle des autobus (près du nouveau gymnase) et celle des piétons (au coin Guadeloupe).

Nous avons l'intention de préparer une patinoire pour la cour mais il y a des problèmes opérationnels au niveau de la sortie d'eau qui est non-fonctionnelle. Cela n'aura donc probablement pas lieu cette année. Nous devons nous prendre plus à l'avance l'an prochain.

## **4. Mots des représentants**

### **4.1 Mot du Service de garde**

Mme Tanya Laverdure indique qu'il y a eu énormément de roulement au niveau du service de garde et des surveillants du dîner durant le dernier mois. Son principal mandat pendant le mois a été de combler les départs et de se bâtir une liste de suppléants.

Les « pays » est le thème du mois de février. Il y aura une exposition ouverte aux parents sur ce thème à la fin du mois. Les élèves y présenteront divers projets.

Il y a aussi eu un ajout d'aide aux devoirs pendant les heures du service de garde. Cela a lieu du lundi au jeudi de 15h30 à 16h30. Il y a une rotation afin que chaque groupe ait une période d'aide aux devoirs pendant la semaine.

### **4.2 Mot du représentant au Comité de parents du CSSPO**

Mme Marie-Pier Beauchamp était présente à la rencontre du 16 janvier 2024 du Comité de parents du CSSPO. Elle résume les sujets qui ont été discutés lors de la rencontre. Le point central de la conversation a été le plan de rattrapage qui fait suite à la grève.

Parmi les bons coups dont nous pourrions nous inspirer, il y a la tenue de soirées cinéma pour les élèves ainsi que la tenue d'un potluck pour les enseignants pendant la soirée de rencontres des

parents.

#### **4.3 Mot du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO**

Aucune mise à jour.

#### **4.4 Mot de l'OPP**

Mme Émile souhaite relancer les parents afin de sonder l'intérêt de s'impliquer dans notre comité de parents bénévoles.

Il sera important de commencer bientôt à planifier les célébrations du 7 juin prochain.

#### **4.5 Mot de la Direction**

Mme Émilie Séguin est vraiment motivée de voir que malgré tous les événements de l'année (moyens de pression, grève, plan de rattrapage), on ne perd pas de vue la pédagogie. Nous continuons d'avoir des rencontres collaboratives pendant lesquelles la pédagogie est au cœur des discussions.

### **5. Varia**

#### **Sécurité routière sur Guadeloupe et autour de l'école**

Mme Émilie Séguin mentionne qu'elle n'a pas reçu tant de plaintes ou de préoccupations au niveau de la sécurité sur la rue Guadeloupe. L'agent Bock est venu à quelques reprises parler avec les parents et superviser les arrivées.

- Selon certains, la problématique est liée à la quantité de voitures versus la quantité de piétons entre 7h45 et 8h00 au niveau des deux intersections sur Guadeloupe.
- Ils semblent que ce soit une problématique qui implique les parents de l'école.
- Il y a beaucoup de circulation et de virage en u, surtout lorsqu'il y a des autobus d'annulés. Cela se produit sur la rue Doucet également.
- Les enseignants étaient souvent présents en début d'année et il y a eu plusieurs confrontations avec les parents.
- Une des façons les plus efficace afin de pallier à ce problème et d'assurer plus de présence policière est de faire des plaintes au 311.
- Il y a beaucoup de confusion avec les brigadiers et les signes qu'ils font.

Mme Émilie s'engage à recontacter l'agent Bock afin qu'il revienne superviser la circulation.

**6. Levée de l'assemblée**

**C.É. 2023-2024-30**

Mme Karine Girouard propose la levée de l'assemblée à 20h38, appuyée par Mme Tanya Laverdure.

**Approuvée**

Procès-verbal rédigé par Marie-Émilie Larente

\_\_\_\_\_  
Mme Marie-Pier Beauchamp  
Présidente du conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
Mme Émilie Séguin  
Directeur de l'école du Parc-de-la-Montagne